Club de Danse Sportive d'Igny

Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2025

Ordre du jour

- Approbation du P.V. de la dernière assemblée
- Bilan 2024/2025 (rapports d'activité et financier)
- Objectif 2025/2026 (budget et orientations générales)
- Cotisations 2026/2027
- Présentation du bureau élu par le comité d'administration le 13 juin 2025
- Questions diverses

- ## Vérification du quorum

 - Présents : 44
 - Représentés : 23

 Total : 67

 Les adhérents de l'association âgés de 16 ans et plus et à jour de cotisation sont au nombre de 147 (un mineur est représenté par un parent).

 Le quorum de 1/5ème étant atteint, le président M. Vincent Farinho, déclare l'assemblée générale ouverte à 14h20.

- ## Approbation du PV de la dernière AGO

 Rappel des points du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 14/12/2024.

 L'assemblée procède au vote du procès-verbal de la dernière assemblée :

 VOTES : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 67

 ➔ **Le PV de l'AG du est approuvé à l'unanimité**

- ## Bilan 2024-2025

 ### ➢ *Rapport moral et d'activité*

 Présenté par le Président M. Vincent Farinho.

 Nombre d'adhérents 153 (145 licences) dont 72 ignissois soit 47% et dont 12 compétiteurs.

 39 ¾ heures d'occupation des salles.

 225 prises de cours. Le détail par cours est donné à l'assemblée.

La liste des organisations de la saison est rappelée :

- 7 après-midis dansants
- 1 soirée
- 1 Gala de fin d'années
- 4 stages à Igny
- le stage à la campagne à Nitry (89) avec 20 participants
- le stage d'été en Crète avec 32 participants

Les résultats sportifs pour 8 équipes actives : 33 podiums (14 Or, 11 Argent et 8 Bronze) pour 110 inscriptions.

L'assemblée procède au vote du rapport moral et d'activité :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 67

➔ **Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité**

➢ *Rapport financier*

Compte de résultat présentant un très léger excédent.

Les principaux postes restent la prise de cours et les stages, les licences payées à la FFD et les aides aux compétiteurs, versées en fin de saison ainsi que l'acquisition du nouveau plancher.

Le compte de résultat fait apparaître que les subventions de la commune (avec une saison de décalage) ont été complétement engagées dans l'exercice.

L'assemblée procède au vote du rapport financier :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 67

➔ **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

Pour la suite du déroulement de l'AG, le Président M. Vincent Farinho demande l'accord à l'assemblée pour changer l'ordre du jour afin de présenter la nouvelle équipe avant le vote des objectifs

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 67

➔ **Le changement de l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité**

• Présentation du bureau élu par le comité d'administration.

Le président en place V.Farinho cède la parole au nouveau président Jean-Marc Delage élu par le comité d'administration le 13 juin 2025 qui présente son bureau comme suit :

- Président : Jean-Marc Delage
- Secrétaire : Joël Pautrat
- Trésorière : Céline Poinssot

Après quelques mots du Président, le déroulement de l'assemblée continue.

• Objectifs 2025 – 2026

➢ *Projets et évènements pour la saison*

- Participation à toute organisation proposée par la municipalité.

- Un après-midi dansant par mois dont deux ont déjà été organisés (12/10 et 16/11).
- Stage à la campagne prévu les 25 et 26 avril à St. Fargeau dans l'Yonne
- Le gala de fin d'année aura lieu le 13 juin.
- Un stage d'été est à l'étude pour le début juillet.

L'assemblée procède au vote des objectifs pour la saison :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 67

➔ **Les objectifs pour la saison 2025/2026 sont approuvés à l'unanimité**

➢ *Budget 2025 – 2026*

Le budget prévisionnel a été envoyé à chaque adhérent avec la convocation.

L'assemblée procède au vote des objectifs et du budget pour la saison :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 67

➔ **Le budget pour la saison 2025-2026 est approuvé à l'unanimité**

• Cotisation 2025-2026

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à 35€.

L'assemblée procède au vote pour les cotisations.

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 67

➔ **La cotisation pour la saison 2025-2026 est approuvée à l'unanimité**

• Questions diverses

Aucune question particulière n'est à porter au vote de l'assemblée..

Après épuisement de l'ordre du jour, le président M. Jean-Marc Delage, lève l'assemblée générale à 15h30.

Igny, le 7 décembre 2025

Le Président
Jean-Marc DELAGE



le Secrétaire
Joël PAUTRAT

